

Information

à destination de la Société Française de Pédiatrie (SFP)

Chers(es) collègues,

Nous souhaitons informer les praticiens qui suivent des femmes vivant avec le VIH (FVVIH) ou leurs enfants de la mise en place d'un observatoire national Lactaviv concernant l'allaitement au sein dans le contexte du VIH.

Jusqu'à récemment, en France et dans les autres pays à ressources élevées, l'allaitement au sein était contre-indiqué pour les mères vivant avec le VIH. Cet allaitement est désormais rendu possible grâce aux traitements antirétroviraux, sous condition de charge virale indétectable au long cours (HAS 2024).

Conformément aux recommandations françaises de 2024 qui préconisent d'évaluer la sécurité de l'allaitement au sein en contexte de VIH, nous mettons en place l'observatoire national Lactaviv. Les objectifs sont d'évaluer la sécurité de l'allaitement par des mères vivant avec le VIH, de décrire le nombre et les caractéristiques des mères vivant avec le VIH en France qui pratiquent l'allaitement au sein, et de décrire d'éventuels cas d'infection du nourrisson lors de cet allaitement.

Pour cela, l'observatoire Lactaviv doit être le plus exhaustif possible. Tous les professionnels de santé qui suivent des FVVIH ou leurs enfants peuvent y contribuer. Il n'y aura donc pas d'ouverture de centres, ni de déclaration préalable des investigateurs. Aucun acte ne sera rajouté par la recherche : seules les données des dossiers médicaux seront exploitées après information et recueil de la non-opposition des patientes.

La déclaration des cas d'allaitement pourra être effectuée par l'infectiologue, l'obstétricien, le pédiatre, le médecin généraliste ou la sage-femme, via une **fiche de déclaration disponible sur le site de l'ANRS Maladies infectieuses émergentes - ANRS MIE** (<https://anrs.fr/fr/recherche/projets-de-recherche/observatoire-Lactaviv/>). Cette fiche est à **remplir** puis à **déposer sur une plateforme sécurisée** <https://Lactaviv.netexplorer.pro/ul/jQq7KCaqV48X>.

Une fois la déclaration effectuée, un technicien d'études cliniques (TEC) travaillant à l'URC Paris Nord Secteur Ouest à l'hôpital Bichat – Claude-Bernard AP-HP, se chargera de compléter une base de données pseudonymisées pour éviter toute surcharge de travail des praticiens. Le TEC contactera les différents praticiens pour récupérer les données de suivi clinique et biologique, ce jusqu'à 3 mois après le sevrage complet de l'allaitement au sein.

La recherche a obtenu l'avis favorable du comité d'éthique de la recherche en obstétrique et gynécologie (CEROG 2024-OBS-0705) et de la CNIL (n° 92 4 150). Les patientes ont le droit de s'opposer à l'utilisation ultérieure de leurs données.

Vous pouvez, ainsi que vos patientes, retrouver des précisions sur l'observatoire Lactaviv, ainsi que les modalités pratiques de participation sur le site de l'ANRS MIE.

Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations sur l'observatoire par l'adresse : Lactaviv-drc.bch@aphp.fr.

Pr Laurent Mandelbrot
au nom de l'équipe Lactaviv

